

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL

CONSEIL SUPERIEUR DU CANADA.



RAPPORT POUR L'ANNÉE 1884.

QUÉBEC, MAI 1885.

A Monsieur Ad. Baudon,
Président du Conseil Général,
PARIS.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur les œuvres de la Société de St-Vincent de Paul au Canada pour 1884.

Vous avez attiré notre attention durant l'année sur un abus qui tend à s'établir dans beaucoup de pays ; à peine, dites-vous, des conférences sont-elles fondées que leurs noms figurent sur les listes de notre Société.

Nous croyons devoir dire que non-seulement cet abus existe ici, mais que certains Conseils particuliers font toucher à des conférences non agréées, partie des argents qu'ils ont reçus pour les fins de notre société.

Il y a aussi un autre abus qui tend à s'établir au Canada. Certains confrères sont d'opinion qu'il est désirable que la société soit formée en corporation par acte de la Législature, ce qui, suivant nous, aurait l'effet de créer plusieurs sociétés complètement indépendantes les unes des autres. Nous avons reçu, dernièrement, une demande de cette nature, et nous nous y sommes opposé de toutes nos forces. Ce mode ne ten-